

## Qu'est-ce que l'atelier relais ?

C'est un dispositif préventif qui cible des jeunes en rejet de l'institution scolaire et/ou en voie de rupture.

L'atelier relais accueille un groupe de 6 à 8 jeunes issus des quatre collèges de Garges-Lès-Gonesse.

Tout en restant sous statut scolaire, les élèves sont intégrés dans un appartement aménagé en lieu d'enseignement pour une session de 8 semaines.

Les élèves intègrent l'atelier après une admission par voie de commission de recrutement.

## Pourquoi faire ?

- ▶ Pour induire chez le jeune, un travail de déblocage, favoriser sa re-mobilisation autour des apprentissages, lui donner envie de s'approprier des savoirs.
- ▶ Pour réfléchir ensemble (jeunes, familles, professeurs, partenaires) aux raisons de cet échec scolaire.
- ▶ Pour conduire ensemble des actions visant à favoriser durablement l'épanouissement global et la réussite scolaire du jeune

## Le travail avec les collèges

Pour chaque élève, l'équipe enseignante du collège d'origine et l'équipe de l'atelier relais travaillent ensemble pour :

- ▶ Faire un bilan des ressources et des points faibles de l'élève, réfléchir aux raisons de son échec scolaire et tenter de saisir les problématiques du jeune dans sa globalité.
- ▶ Valider des objectifs de progression comportementale et sociale à acquérir en atelier relais ; situer régulièrement l'évolution de l'élève à l'atelier relais
- ▶ Elaborer des actions visant à accompagner et soutenir l'élève lors de son retour au collège ; proposer des actions visant à l'épanouissement du jeune et de sa famille dans la ville.

## Quels liens ?

- ▶ Les enseignants de l'Atelier Relais sont tous issus des collèges de Garges. Ils sont des personnes ressources identifiées pouvant faire le lien entre l'atelier relais et les personnels de leur établissement
- ▶ Chaque semaine, une permanence est tenue par un coordinateur du dispositif relais dans les quatre collèges de Garges.
- ▶ La réunion d'équipe hebdomadaire du dispositif est ouverte aux partenaires qui souhaitent y participer
- ▶ Une réunion de bilan associant l'équipe de l'atelier relais et les professeurs de l'établissement d'origine est organisée pour préparer le retour de l'élève sur l'établissement (en fin de session)

## Quel travail avec l'élève à l'atelier ?

1) Evaluation des difficultés et des ressources de l'élève face aux apprentissages et dans son comportement pour définir des objectifs de progression individualisés et dans l'optique d'un transfert sur établissement (avec les équipes d'origine)

2) Utilisation d'un projet thématique développant des ponts entre les différentes matières (français, mathématiques, histoire géographie, anglais, EPS) et les activités (arts plastiques, théâtre, ouverture culturelle) pour :

- Amorcer un changement dans le rapport de l'élève au savoir et aux apprentissages en liant pratique et théorique, ludique et scolaire

- Réinvestir et re-mobiliser l'élève dans sa scolarité en introduisant une dynamique de réussite et de valorisation

- Développer la curiosité intellectuelle en introduisant des activités de découvertes, des rencontres, des sorties périscolaires

3) Priorité au travail éducatif et à la (re)socialisation pendant les temps d'apprentissage et par l'introduction de temps de travail spécifiques :

- Les entretiens individualisés, permettent de réaliser un bilan, avec l'élève concernant les objectifs validés, en cours d'acquisition ou à atteindre. Il s'agit aussi de décrypter les freins à la réussite et d'envisager avec l'élève des moyens de progression par le biais d'une écoute active.

- Le conseil d'élève pour permettre une régulation dans le groupe et la circulation de la parole de chacun

- Un groupe de parole pour réapprendre à communiquer, à écouter

4) Un travail d'accueil, d'entretien avec les familles et de soutien à la parentalité pour réfléchir aux problématiques familiales qui peuvent causer l'échec scolaire, pour apaiser les relations parents-enfant

## Qui gère l'atelier relais ?

L'atelier associe dans le cadre d'une convention nationale et locale :

- ▶ Le ministère de l'éducation nationale représenté par l'inspection académique
- ▶ La ligue de l'enseignement, fédération du Val d'Oise
- ▶ Le Conseil Général du Val d'Oise
- ▶ La Ville de Garges-Lès-Gonesse
- ▶ Le ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative

## Et localement à Garges ?

- ▶ Le projet est supervisé par l'inspecteur d'académie
- ▶ Le chef d'établissement du collège porteur (CLG Paul Eluard) coordonne le dispositif avec un coordinateur technique de la Ligue de l'enseignement
- ▶ Les 4 chefs d'établissement participent au pilotage local du dispositif
- ▶ Une coordinatrice enseignante et un coordinateur associatif (ligue 95) assurent la mise en œuvre du projet

## Les organes fonctionnels

- ▶ **Un groupe de pilotage local** exerce le suivi fonctionnel pédagogique et le contrôle gestionnaire de l'atelier
- ▶ **Un groupe de suivi technique** élabore le projet pédagogique et fonctionnel de l'atelier
- ▶ **Une commission locale de recrutement** examine les candidatures proposées par les chefs d'établissement des quatre collèges et formule un avis au chef d'établissement support

## Le travail partenarial

Sur le territoire communal et local, l'atelier relais s'inscrit dans la perspective d'une mutualisation des compétences et des moyens. Le travail réalisé s'appuie donc sur un partenariat varié avec les associations et les institutions pour :

- ▶ Connaître les champs d'action et niveaux d'intervention des services existants afin d'orienter les jeunes et /ou leur famille le cas échéant
- ▶ Partager *certaines* informations dans le cadre de la connaissance mutuelle et du suivi transversal des élèves et de leur famille
- ▶ Pour travailler avec les partenaires à la détection d'élèves qu'ils ont identifiés comme potentiellement intégrable en atelier relais
- ▶ Pour mettre en place l'intervention directe de certains partenaires lors d'animations, d'événements ponctuels avec les élèves dans le cadre d'un partenariat pédagogique avec l'atelier relais.

Certains partenaires interviennent ponctuellement ou de manière constante dans le dispositif comme :

L'association Enfants de France et Cultures du Monde (EFCM) : médiation école- famille, médiation élèves

L'association sportive ASAC : activités éducatives et culturelles

La Maison des Arts : activités arts plastiques et théâtre, projet « quinzaine de la citoyenneté »

## Qui contacter ?

Où ?	Qui ?	Coordonnées
Collège H.Wallon	Mr Leboule, principal	01.39.86.41.71
	Mr Pérignon, enseignant	
	M.Yssembourg, enseignant	
Collège P.Eluard	Mr Emard-Lacroix, principal	01.39.86.48.65
	Melle Hostein, Coordinatrice enseignante	
Collège P.Picasso	Mr Cassou, principal Mme Laplace, enseignante	01.39.86.71.16
Collège H.Matisse	Mme Vogel, principale	01.30.11.15.50
	Mr Mazouz, intervenant	
Atelier Relais	Mr Soufiane, coordinateur	01.34.45.50.47
Ligue de l'enseignement du Val d'Oise	Mr Kieffer, délégué vie scolaire. Mr Benlazar, coordinateur.	01.30.31.89.46

## Localiser la structure

### L'Atelier Relais

27, avenue Joliot Curie  
95 140 Garges-Lès-Gonesse

☞ *Quartier de La muette*  
Entre le centre social Dulcie  
September et le groupe  
scolaire Jean Moulin

☎ 01 34 45 00 47



## Quels élèves peuvent intégrer l'atelier ?

Profils d'élèves compatibles Avec les objectifs de l'atelier relais	Profils d'élèves incompatibles avec les objectifs de l'atelier relais
▶ Elèves et familles volontaires	▶ Réticences du Jeune et/ou de la famille
▶ Elèves absentéistes mais toujours scolarisés	▶ Elève à profil SEGPA
▶ Elèves perturbateurs mais ne relevant pas de conseil de discipline	▶ Elève non francophone
▶ Elève démotivé, bloqué, en retrait dans les apprentissages	▶ Admission résultant d'une sanction, d'un conseil de discipline
	▶ Profil psychologique « lourd »
▶ Elève de 6ème, 5ème	▶ Plusieurs élèves d'une même classe
	▶ Elève déscolarisé

Le Dispositif Relais doit garantir la *libre adhésion* des parents et élèves pour que l'intégration et que le travail mené à l'atelier se déroulent dans un esprit de collaboration et non d'exclusion ou de relégation :

La réalisation en amont, d'un travail d'information et de sensibilisation des parents, paraît à ce titre indispensable avant la présentation des dossiers en commission de recrutement.

A ce titre nous vous demandons, de contacter dès la détection, les principaux des collèges et les membres de l'équipe de l'atelier relais présents dans votre établissement pour faciliter le travail d'évaluation et de sensibilisation

**Atelier Relais de Garges-Lès-Gonesse**

# **Dossier type d'admission**



## Comment fonctionne l'admission des élèves ?

### PROCEDURE D'ADMISSION

A l'attention des professeurs principaux, des équipes éducatives et pédagogiques pour l'admission d'un élève dans le dispositif relais

